

Tentative de suicide d'un étudiant à l'université de Rouen : « Je ne souhaite pas suspendre le professeur »



Le 12 mars 2025, un étudiant du campus Pasteur avait fait une tentative de suicide en sautant d'une passerelle. Photo d'archives Paris Normandie

Le professeur mis en cause dans la tentative de suicide d'un étudiant le 12 mars 2025, sur le campus Pasteur, à Rouen, n'est pas suspendu mais il n'assurera aucun cours en présentiel. Explications avec le président de l'université Franck Le Derf.

«Je ne souhaite pas suspendre le professeur mais il n'assurera pas d'enseignement en présentiel », a indiqué Franck Le Derf, président de l'université Rouen Normandie, lors de sa conférence de presse de rentrée qui s'est tenue le mercredi 3 septembre 2025. Interrogé sur le dossier, ce dernier a tenu à préciser que « la procédure judiciaire est toujours en cours ».

L'affaire avait secoué les campus au printemps dernier, quand le 12 mars, un étudiant a tenté de mettre fin à ses jours en sautant d'une passerelle du hall du campus Pasteur. Scolarisé au sein du master CCA (Comptabilité contrôle audit) de l'IAE (Institut de l'administration de l'entreprise), le jeune homme avait été heurté par le droit de réponse que le professeur Pierre-

Antoine Sprimont, avait adressé à Paris Normandie à la suite de nos révélations de sa suspension, intervenue en 2024, pour notamment avoir tenu des propos racistes.

« Il n'enseignera pas en face-à-face »

Douze jours après la tentative de suicide de l'étudiant, Franck Le Derf avait tenu une conférence de presse pour « condamner toute forme de violence et de discrimination » et assuré qu'aucune forme de haine ne serait tolérée. « La sanction disciplinaire a été exécutée », a rappelé, ce mercredi, Franck Le Derf. Une interdiction d'enseigner « pour trois ou quatre formations » a été décidée pour deux ans. Et pour le reste, « il n'enseignera pas en face-à-face sur l'année 2025-2026, tant que l'on n'a pas le résultat de la procédure judiciaire ».

« L'étudiant va bien »

Quant à l'étudiant, Franck Le Derf a donné de ses nouvelles : « Il va bien. Il est toujours suivi par le centre hospitalier [psychiatrique, NDLR] de [Saint-Étienne-du-Rouvray](#). Il devrait réintégrer sa formation cette année s'il le souhaite. » Le président de l'université a souhaité « une rentrée apaisée même si le sujet est encore sensible ».